

CHECK-LIST

- DRIS -

▶ **COCHER UNIQUEMENT LES DOCUMENTS VOUS CONCERNANT**

- La demande de rectification de l'imposition à la source **originale** (document de couleur bleue)
- Certificat de salaire
- Autres revenus (chômage, revenus français ou étrangers)

▶ **DOCUMENTS/INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LES PERSONNES AYANT DES ENFANTS**

- Allocations familiales perçues en Suisse et/ou en France
- Copie du livret de famille
- Certificat de scolarité 2022/2023 et 2023/2024 pour chaque enfant majeur étudiant

▶ **JUSTIFICATIFS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LES PERSONNES SÉPARÉES OU DIVORCÉES:**

▷ **Jugement de séparation ou de divorce mentionnant les informations suivantes:**

- Si vous percevez ou versez une pension alimentaire (quel montant)
- Le parent ayant la garde de ou des enfant(s) ou éventuelle garde alternée

COMMENT NOUS TRANSMETTRE VOTRE DOSSIER ?

► 2 POSSIBILITÉS S'OFFRENT À VOUS :

1. Entretien dans nos bureaux : (maximum 30-40 min. de 8h30 à 18h00)

- Prise de rendez-vous par téléphone au **022.721.14.19**
- Venir au rendez-vous muni de tous vos documents.
- Le résultat vous est communiqué à la fin de l'entretien.

Le règlement des honoraires d'effectue sur place (paiement comptant).

2. La Web-DRIS :

- Vous nous transmettez votre dossier scanné (un seul PDF) à l'adresse e-mail suivante : info@optimize-conseils.ch
- A la réception du paiement des honoraires (virement bancaire), nous vous transmettons le résultat de votre DRIS par e-mail sous 72h.

Si besoin, un support téléphonique est à votre disposition.

NOS TARIFS

CHF 80.- Demande de rectification d'impôt simple / Célibataire

CHF 100.- Demande de rectification d'impôt simple / Mariés

CHF 20.- Traitement à distance (Web-DRIS)

CHF 20.- Supplémentaires en cas d'activité indépendante

CHF 50.- Election de domicile et/ou mandat e-démarches

CHF 10.- Envoi en recommandé de la demande rectification à l'AFC

CHF 5.- Copies